

Rencontre tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy secteur
Trois-Rivières, local 2336, 3750, rue Jean-Bourdon à Trois-Rivières, à 16 h

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal de la réunion 13 septembre 2016**
- 4. Suivi au procès-verbal**
- 5. Correspondance**
- 6. Affaires administratives**
 - 6.1 Suivi de la clientèle (Information)
 - 6.2 Projet éducatif en construction (Information)
 - 6.3 Rapport annuel (Adoption)
 - 6.4 Politique sur les civilités au Centre (Adoption)
 - 6.5 Climat de travail
- 7. Affaires pédagogiques**
 - 7.1 Renouveau pédagogique
- 8. Affaires éducatives**
 - 8.1 Activités étudiantes
- 9. Affaires nouvelles**
 - 9.1
- 10. Levée de la réunion**

Procès-verbal de la réunion du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy secteur Trois-Rivières, 3750, rue Jean-Bourdon, Trois-Rivières, ce vingt deuxième jour de novembre deux mille seize, à seize heures.

SONT PRÉSENTS :

Barbe Sylvie	▶	Personnel enseignant
Brisson Alain	▶	Milieu socio-économique
Chamberland Evelyne	▶	Personnel professionnel
Champoux Sylvie	▶	Personnel enseignant
Lévesque Samuel	▶	Élève
Loiseau-Forget Manhattan-Lee	▶	Élève
Morin Sébastien	▶	Milieu sociocommunautaire
Niyonkuru Abdu	▶	Élève
Pitt Julie	▶	Personnel de soutien
Têtu Lucie	▶	Personnel enseignant
Vega Tatiana Loren	▶	Élève

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Hamel Marie	▶	Directrice
Lefebvre Lucie	▶	Secrétaire de réunion

SONT ABSENTS :

Bégin Maryse	▶	Milieu sociocommunautaire
Giguère Patrick	▶	Personnel enseignant
Montambeault Pierre	▶	Milieu socio-économique

1. Vérification du quorum – Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 16h05 et nous avons quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution numéro 516-CE-221116

IL EST PROPOSÉ PAR EVELYNE CHAMBERLAND APPUYÉ DE SYLVIE BARBE

QUE l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que proposé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2016

Les membres ont reçu le procès-verbal à l'avance, il est donc exempté d'en faire la lecture.

Résolution numéro 517-CE-221116

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX APPUYÉ DE JULIE PITT

QUE le procès-verbal de la réunion du 13 septembre soit adopté tel que proposé en effectuant le changement de la date dans le haut du procès verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal

En référence au point 5.1 concernant la formation offerte pour les membres du conseil d'établissement qui a eu lieu le 24 octobre dernier, Tatiana, membre du comité étudiant nous raconte son expérience et recommande la formation pour les années suivantes.

5. Correspondance

Marie Hamel souligne que le projet de Loi 105 a été accepté en assemblée nationale en date du 17 novembre.

6. Affaires administratives

6.1 Suivi de la clientèle

Marie Hamel nous fait un portrait des ETP.

En date du mois de novembre, nous sommes à environ 770 ETP (élèves à temps plein) pour une enveloppe de 710 ETP. Ceci est dû à une entrée massive en début d'année, les listes ont été vidées. Il y aura moins d'entrées en fin d'année car nous aurons atteint nos ETP.

6.2 Projet éducatif en construction

Le document est déposé sur place et Marie Hamel en explique le changement de nom en spécifiant que la démarche reste la même. Autrefois avec la Loi 86, le document se nommait convention de gestion et avec le projet de Loi 105, le document s'appelle maintenant Projet éducatif.

6.3 Rapport annuel

Les membres ont reçu le rapport annuel à l'avance et Marie Hamel en fait une brève description pour son adoption.

Une petite correction sera apportée à l'avant dernière page. On peut lire qu'à la Maison Carignan la formation en anglais et en français est offerte. Cependant, les mathématiques sont également offertes.

Résolution numéro 518-CE-221116

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BARBE APPUYÉ DE ABDU NIYONKURU

QUE le rapport annuel soit accepté avec les modifications

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 Politique sur les civilités au Centre

Les membres ont reçu le document à l'avance et ce document a été ajusté par rapport à l'an passé.

Résolution numéro 519-CE-221116

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX APPUYÉ DE MANHATTAN-LEE LOISEAU-FORGET

QUE la politique sur les civilités au Centre soit accepté tel que proposée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.5 Climat de travail

Depuis juin 2016, un comité est en place pour savoir comment on peut voir à améliorer le climat de travail. Car depuis quelques années, il y a eu beaucoup de changements au Centre ce qui a apporté des inconforts (ex : coupure de groupes). Le comité travaille à réparer le tout.

Même si cela touche plus particulièrement le personnel enseignant, tout le personnel est consulté.

7. Affaires pédagogique

7.1 Renouveau pédagogique

Notre gros cheval de bataille, est le renouveau pédagogique pour les prochaines années. Cela demande de l'investissement dans le matériel pédagogique et prévoir le tout dans le budget. Nous avons jusqu'en août 2018 pour intégrer tous les nouveaux codes de cours.

8 Affaires éducatives

8.1 Activités étudiantes

Abdu Niyonkuru élèves, nous décrit les activités en cours ainsi que celles à venir.

Le 23 décembre, il y aura le concours de talents et le président M.Alain Brisson est personnellement invité à y participer.

La bibliothèque est maintenant ouverte sur les heures de cours et ses heures seront probablement prolongées entre autre, jusqu'à 16h30. De plus, la demande est en cours pour que celle-ci deviennent une salle d'études.

9 Affaires nouvelles

9.1 Sans objet.

10 Levée de la réunion

Résolution numéro 520-CE-221116

L'ordre du jour étant épuisé à 16h55

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX ET APPUYÉ DE SYLVIE BARBE

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Secrétaire